

Cette randonnée permet de découvrir le haut Beaujolais, le parcours est varié entre vignes autour du village et bois. Elle nous mène jusqu'à la table d'orientation de Rontécolon, point culminant du parcours et passe au Col de la Sibérie où se trouve une stèle en mémoire des martyrs de la résistance.

Durée	7h 05	Difficulté	Moyenne
Distance	18,61 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	605 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	605 m	Commune	Jullié (69840)
Point haut	743 m	Régions	Massif central, Beaujolais
Point bas	348 m		



Trace n° 332735

Description

(D/A) Village de [Jullié](#). Se garer au centre du village de Jullié, sur la place devant l'église ou à proximité.

Le circuit est balisé par une **feuille de houx sur fond Rouge foncé, sauf du (5) au (9)**.

Traverser le rond-point et prendre la Rue du Lavoir, petite rue à l'opposé de l'église qui descend. A 50m se trouve le lavoir à droite.

(1) Le Lavoir, prendre l'impasse à droite devant le lavoir, Impasse des Lavandières, elle se transforme en chemin de terre un peu plus loin, suivre ce chemin jusqu'à ce qu'il rejoigne la route D68 un peu plus haut, dans un virage en épingle.

(2) Virage en épingle sur la D68, tourner à gauche.

Suivre la D68 en montant, elle passe entre quelques maisons.

Continuer tout droit jusqu'à arriver à un deuxième virage en épingle. Suivre le virage et continuer sur une cinquantaine de mètres.

(3) Prendre le chemin à droite qui monte au milieu des vignes.

Bien suivre le balisage feuille de houx.

Au niveau d'une fourche prendre le chemin de gauche et arriver face à un bois de sapins.

Tourner de nouveau à gauche.

Suivre ce chemin tout droit qui arrive sur la route D137. Couper cette route et prendre le chemin tout droit en face.

Continuer tout droit jusqu'au Mont Fétraud.

(4) Le Mont Fétraud, clairière à l'intersection de 4 chemins, prendre celui qui monte tout droit en face.

Suivre toujours ce chemin principal jusqu'à arriver sur une route, la D627.

(5) La Croix Follain (poteau de randonnée), à partir de cet endroit ne plus suivre le balisage feuille de houx (sauf à vouloir écourter la randonnée, la feuille de houx vous emmène directement au (9)).

A droite du poteau La Croix Follain se trouve une cabane marquée Suez.

Prendre le sentier à droite de la cabane Suez puis le sentier qui part derrière, direction Nord-Ouest.

Monter ce chemin à travers bois, il va devenir caillouteux et raide.

A une fourche, suivre le chemin de droite jusqu'au sommet et prendre un sentier à découvert sur la droite, à travers les genêts, qui mène à la table d'orientation à cinquante mètres.

(6) Table d'orientation de Rontécolon, vue à 360°, revenir sur ses pas jusqu'au chemin et descendre à droite, direction Est.

Voir un abri pique-nique à gauche, et à nouveau la D627 devant.

(7) Les Grandes Terres, tourner complètement à gauche derrière l'abri pique-nique et prendre le GR®76 (balisé Rouge et Blanc).

Ignorer un chemin à gauche, continuer à droite, balisage GR®.

Deuxième fourche, ne pas prendre le chemin qui descend à droite,

continuer sur le GR® à gauche et le suivre jusqu'au petit hameau du Rousset.

(8) Le Rousset, arriver à une maison et une route goudronnée. Ne plus

Points de passage

D/A Jullié, place de l'église

N 46.242064° / E 4.677977° - alt. 356 m - km 0

1 Lavoir

N 46.242243° / E 4.676745° - alt. 348 m - km 0.11

2 D68

N 46.247265° / E 4.673304° - alt. 401 m - km 0.75

3 Chemin à droite sur D68

N 46.246015° / E 4.677285° - alt. 438 m - km 1.4

4 Mont Fétraud

N 46.255526° / E 4.673492° - alt. 564 m - km 3.25

5 La Croix Follain

N 46.264646° / E 4.668315° - alt. 657 m - km 4.4

6 Table d'orientation de Rontécolon

N 46.269013° / E 4.669276° - alt. 743 m - km 5.18

7 Les Grandes Terres

N 46.269501° / E 4.672419° - alt. 696 m - km 5.68

8 Le Rousset

N 46.267969° / E 4.658536° - alt. 533 m - km 7.35

9 Col de Gerbet

N 46.26114° / E 4.660263° - alt. 612 m - km 8.44

10 D644

N 46.254762° / E 4.654008° - alt. 614 m - km 9.42

11 Col de la Sibérie

N 46.254655° / E 4.64343° - alt. 609 m - km 10.35

12 Pré

N 46.248805° / E 4.633828° - alt. 685 m - km 11.42

13 Bois

N 46.246572° / E 4.635228° - alt. 697 m - km 11.71

14 Chapelle de Vâtre

N 46.235055° / E 4.670531° - alt. 430 m - km 15.23

suivre le balisage GR®.

Suivre la route qui monte à gauche.

Au niveau d'un groupe de maisons, continuer la route toujours à gauche. Arriver sur la D68, prendre encore à gauche, suivre le virage à droite et remonter cette route tout droit jusqu'au Col de Gerbet.

(9) Col de Gerbet (alt.612), reprendre le balisage feuille de houx.

Quelques mètres après le panneau Col de Gerbet, prendre le 1er chemin à droite.

Suivre ce chemin tout droit (ignorer un chemin à droite) jusqu'à rejoindre la route D644.

(10) Prendre la D644 à droite et la suivre jusqu'au Col de la Sibérie.

(11) Col de la Sibérie: prendre le chemin à droite de la stèle qui se transforme plus loin en sentier. Ignorer un chemin à droite.

A un embranchement prendre à droite et passer un portillon qui entre dans un pré, suivre le bas du pré à gauche, tourner à droite devant la clôture, et sortir du pré un peu plus loin par un autre portillon.

Longer un autre pré par l'extérieur.

(12) Tourner à gauche juste après la fin de la clôture du pré, aller tout droit jusqu'à une barrière et un portillon en face.

(13) Passer le portillon et prendre le chemin qui entre dans le bois.

Descendre le chemin tout droit jusqu'à la Chapelle de Vâtre.

(14) Dépasser la Chapelle et tourner à gauche sur la route qui passe sous la chapelle. Suivre cette route.

Au niveau d'un groupe de maisons en contrebas, suivre à gauche, la direction Les Bourbons.

Suivre cette route un moment, elle passe sur la rivière dans un virage à droite, et continue à descendre.

Voir un bois à gauche, des prés avec une rivière à droite.

(15) Juste après le bois, prendre le chemin qui monte sur la gauche dans les vignes.

Monter plus haut que la maison et tourner à droite pour redescendre.

En arrivant face à un buisson, tourner à gauche et descendre jusqu'à la route D17.

(16) Étang de la Roche, couper la route et prendre la direction centre village en face.

La route longe l'étang de la Roche et remonte ensuite vers le château.

(17) Château de La Roche, tourner à droite devant le château et le longer par la droite.

Continuer cette route tout droit jusqu'à rejoindre le village.

Entrer dans le village tout droit (Ignorer les routes à droite et à gauche).

Arriver au lavoir.

(1) Continuer tout droit jusqu'au point de départ (D/A).

Informations pratiques

Équipement : Chaussures de randonnée, bâtons, eau, pique-nique

(7) Table de pique-nique sous abri .

(11) Col de la Sibérie:

Grand abri pique-nique à droite.

Stèle en mémoire des martyrs de la Résistance:

Le 24 mai 1944, les allemands aidés par des miliciens arrêtent au Col de la Sibérie, trois jeunes résistants, ils sont torturés et exécutés sur place. La stèle a été inaugurée le 26 mai 1946.

(16) Trois tables de pique nique à côté de l'étang de la Roche.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-beaujolais-vert/>

15 Chemin Vigne

N 46.238588° / E 4.665746° - alt. 383 m - km 16.52

16 Étang de la Roche

N 46.242906° / E 4.665381° - alt. 355 m - km 17.44

17 Château de Jullié

N 46.243041° / E 4.668406° - alt. 364 m - km 17.71

D/A Centre village Jullié

N 46.24206° / E 4.677971° - alt. 356 m - km 18.61

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

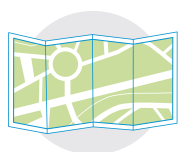
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



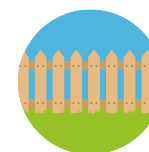
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



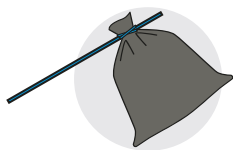
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.